

COMMUNIQUE DE PRESSE

16° Forum des gestionnaires des espaces naturels Paris, les 30 et 31 mars 2010 : « Quelle contribution des espaces protégés français aux continuités écologiques ? »

Montpellier, Paris, le 26 mars 2010

Le Forum national des gestionnaires des espaces naturels, co-organisé par l'Atelier Technique des Espaces Naturels (ATEN), son réseau, et Parcs Nationaux de France (PNF), réunira les 30 et 31 mars à Paris les représentants de l'ensemble des gestionnaires d'espaces protégés en France.

En proposant le thème de réflexion « Quelle contribution des espaces protégés français aux continuités écologiques ? », le forum s'intéresse cette année à la mise en place de la "trame verte et bleue".

La constitution d'une trame verte et bleue nationale, mesure phare du Grenelle Environnement, porte l'ambition de contrer le déclin de la biodiversité. Le projet vise à (re)constituer un réseau d'échanges cohérent à l'échelle du territoire national, pour que les espèces animales et végétales puissent, à l'instar des hommes, communiquer, circuler, s'alimenter, se reproduire, se reposer... et assurer leur survie. En s'attachant à lutter contre la fragmentation des milieux, générée par une surconsommation territoriale, la trame verte et bleue se donne pour objectif de donner des espaces de respiration à la biodiversité, de lui permettre de s'adapter à des changements majeurs tel que le réchauffement climatique.

Au même titre que tous les acteurs de territoires, les gestionnaires d'espaces protégés sont confrontés à la nécessité morale et légale de traduire sur le terrain les continuités écologiques identifiées dans les schémas régionaux de cohérence écologique. Ils ne disposent pas toujours des fondements scientifiques et réglementaires pour se positionner dans cette démarche, ni des outils pour les mettre en œuvre. Le Forum des gestionnaires 2010 se donne comme objectif de rappeler les cadres et méthodes aux gestionnaires, le tout agrémenté d'échanges d'expériences.

Le programme:

- Session 1 : cadres scientifiques, juridiques et stratégiques,
- Session 2 : comment un gestionnaire d'espace naturel peut contribuer à la Trame Verte et Bleue : réseaux et outils,
- Session 3 : échanges d'expériences,
- Session 4 : table ronde (11h 50 – 12h45),
ouverture par Chantal JOUANNO, Secrétaire d'Etat chargée de l'Ecologie.

Pour en savoir plus : <http://forumdesgestionnaires.espaces-naturels.fr>

Le Forum est organisé chaque année par des réseaux d'espaces naturels (l'ATEN, les Réserves Naturelles de France, la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, l'Office National des forêts, l'Office National de la chasse et de la faune Sauvage, Rivages de France et les Parcs Nationaux de France), sous l'égide du Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer (en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat) - MEEDDM.

Rendez-vous majeur inscrit à l'agenda de l'année internationale de la biodiversité, rassemblant près de 250 participants, le Forum des gestionnaires des espaces naturels 2010 se tiendra pour sa 16^e édition à Levallois-Perret, au siège de la GMF, partenaire de Parcs Nationaux de France.

Les organisateurs en bref :

L'ATEN :

L'Atelier Technique des Espaces Naturels est un groupement d'intérêt public constitué de 19 membres réseaux, gestionnaires ou maîtres d'ouvrage de la gestion de la nature, dont le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer.

Son objectif est de contribuer à la *sauvegarde des espaces et du patrimoine naturels*, par la mise en réseau et la professionnalisation des acteurs. Il offre des formations professionnelles, structure et fait reconnaître les métiers de la nature, apporte conseil et veille juridique, développe des programmes à l'international et l'outre mer, conçoit et développe des outils de gestion, transmet des savoir-faire notamment par le biais d'éditions. L'ATEN est le référent technique pour le développement de Natura 2000. Chaque membre de l'ATEN contribue à enrichir les autres réseaux par un transfert de compétences.

*** Parcs Nationaux de France :**

Parcs Nationaux de France, établissement public de l'Etat, né de la loi du 14 avril 2006, a pour vocation de créer du lien entre les établissements publics des parcs nationaux, de renforcer leur culture commune, de les promouvoir aux niveaux national et international et de contribuer à la qualité de leur gestion.

La France compte aujourd'hui 9 parcs nationaux : la Vanoise, Port-Cros, les Pyrénées, les Cévennes, les Ecrins, le Mercantour, la Guadeloupe, La Réunion et la Guyane. Le projet de Parc national des Calanques est bien avancé.

Contacts :

ATEN / Laure CORCELLE, Chargée de communication,
laure.corcelle@espaces-naturels.fr, www.espaces-naturels.fr

PNF / Stephan CORPORON, Relations publiques et Presse,
stephan.corporon@parcnational.fr, www.parcsnationaux.fr

Avec le soutien de

